

- Légende**
- Emplacement réservé (L.151-41 du CU)
 - Orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
 - Marge de recul par rapport à l'axe de la voie
 - Élément de paysage à préserver - Boissements (L.151-23 du CU)
 - Zones humides à protéger (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Changement de destination (L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
 - Diversité commerciale à protéger (L.151-16 du Code de l'Urbanisme)
 - Patrimoine bâti à préserver (L.151-19 du CU)
 - Élément de paysage à protéger - Cours d'eau (L.151-23 du CU)
 - Élément de paysage à protéger - Haie (L.151-23 du CU)
 - Archéologie préventive
 - Périmètre d'isolement de la station d'épuration
- ZONES URBAINES**
- NL (A vocation de loisirs)
 - UA (Zones à vocation économique)
 - UC (Centre historique)
 - UE (Extensions pavillonnaires)
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- 1AUE (A vocation principale d'habitat)
- ZONES AGRICOLES**
- A (Espace agricole)
 - AI (STECAL - A vocation économique)
- ZONES NATURELLES**
- AI (STECAL - A vocation touristique)
 - N (Espace naturel)

Emplacements réservés du PLU suite à la modification

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation d'une aire de stationnement pour un équipement existant	Commune	871m ²
2	Aménagement de voirie	Commune	18m ²
3	Création d'une voie de desserte routière	Commune	130m ²

COMMUNE DE BOISGERVILLE (35)

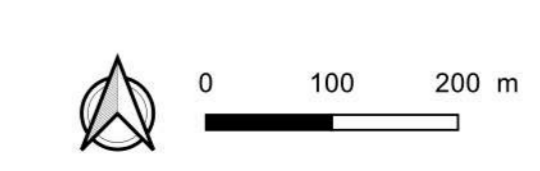
PLAN LOCAL D'URBANISME

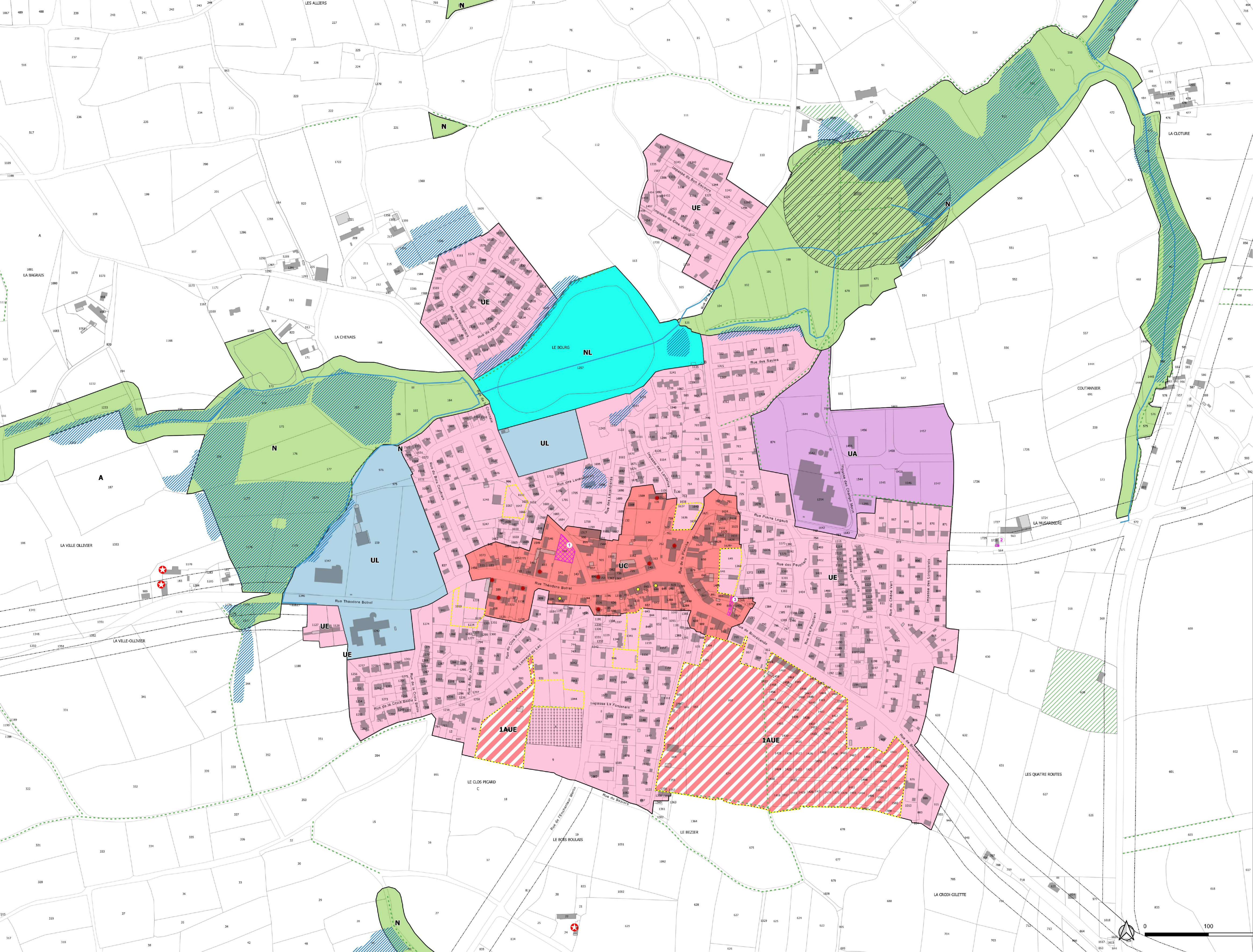
DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°5

PLAN DE ZONAGE

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	-	-	12.07.2018
Modification n°1	-	-	06.07.2023
Déclaration de projet	-	-	07.12.2023





Légende

- Emplacement réservé (L 151-41 du CU)
- Orientation d'aménagement et de programmation (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie
- Élément de paysage à préserver - Boisements (L 151-23 du CU)
- Zones humides à protéger (L151-23 du Code de l'urbanisme)
- Changement de destination (L.151-11 2° du Code de l'Urbanisme)
- Diversité commerciale à protéger (L151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Patrimoine bâti à préserver (L 151-19 du CU)
- Élément de paysage à protéger - Cours d'eau (L 151-23 du CU)
- Élément de paysage à protéger - Haie (L 151-23 du CU)
- Périmètre d'isolement de la station d'épuration

ZONES URBAINES

- NL (A vocation de loisirs)
- UA (Zones à vocation économique)
- UC (Centre historique)
- UE (Extensions pavillonnaires)

ZONES D'URBANISATION FUTURE

- 1AUE (A vocation principale d'habitat)

ZONES AGRICOLES

- A (Espace agricole)

ZONES NATURELLES

- N (Espace naturel)

Emplacements réservés du PLU suite à la modification

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Réalisation d'une aire de stationnement pour un équipement existant	Commune	871m ²
2	Aménagement de voirie	Commune	18m ²
3	Création d'une voie de desserte routière	Commune	130m ²

COMMUNE DE BOISGERVILLY (35)

PLAN LOCAL D'URBANISME

DOSSIER D'APPROBATION

Pièce n°5

PLAN DE ZONAGE Bourg

	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision du PLU	-	-	12.07.2018
Modification n°1	-	-	06.07.2023
Déclaration de projet	-	-	07.12.2023